

(A)
(N° 108.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 MARS 1900.

**Proposition de loi prescrivant de mettre des sièges à la disposition
des employés de magasin.**

(Ne sera pas imprimée, son objet disparaissant par application du para-
graphe final de l'article 46 du règlement de la Chambre des Représentants.)
